

CHVR, Hôpital de Martigny, Case Postale 560, CH-1920 Martigny

Concept de formation postgraduée en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur

Martigny, le 15 juillet 2013

1. Organisation générale

Le service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil locomoteur de l'Hôpital du Valais (RSV Réseau Santé Valais) – CHVR (Centre Hospitalier du Valais romand) a évolué avec la nomination et l'entrée en fonction d'un chef de service au 1^{er} octobre 2009. Cette évolution fait suite à la réunion des Hôpitaux de Sierre, Sion et Martigny dans le cadre du RSV et ce regroupement a reçu la nouvelle dénomination du Centre Hospitalier du Valais Romand. De ce fait, le service regroupe également ces 3 sites.

Le service se compose d'un chef de service, de 4 médecins chefs adjoints, de deux médecins agréés, de 5 chefs de clinique ou chef de clinique adjoints et de 6 médecins-assistants.

Le site de Sierre n'a plus d'activité programmée d'orthopédie. Ne reste actuellement qu'une activité d'urgences pour lesquelles le service fonctionne comme consultant

Le site de Sion est le site de la traumatologie aiguë. Le service des urgences est reconnu comme trauma center level 1. Le service d'orthopédie traumatologie bénéficie, sur le site de Sion, de la mise à disposition 24h/24 d'une salle d'intervention et de l'ensemble du plateau technique du site, en particulier toutes les spécialités permettant la prise en charge des polytraumatisés ainsi que des soins intensifs. Le site de Sion reçoit également les cas lourds d'orthopédie élective en raison du plateau technique. Un service hospitalier de 14 lits est attribué au service sur ce site et les médecins cadres du service assument à tour de rôle le service de garde et une journée de consultations.

Un chef de clinique ou un chef de clinique adjoint et un assistant assurent par tournus de 3 mois la continuité de la prise en charge des patients hospitalisés et les urgences durant la journée sur le site de Sion. Durant la nuit et les WE un chef de clinique ou chef de clinique adjoint et un assistant prennent en charge les urgences supervisés par un médecin cadre. Le service des urgences sur le site de Sion est un service autonome et nous fonctionnons également comme consultant. Le médecin cadre et le chef de clinique assurent un piquet de garde dès la fin de la journée de travail habituel. Un assistant est cependant présent sur site de 7h15 à 21h00 suite de quoi il reste appelable sous forme d'un piquet non contraint.

Le site de Martigny est le site de l'orthopédie élective (hormis les cas lourds) ainsi que des cas planifiables de traumatologie. Le site de Martigny possède 2 unités d'hospitalisation d'orthopédie comportant au maximum 24 lits chacune. Tous les médecins-cadres, les chefs de clinique ou adjoints ainsi que les assistants y ont une activité de consultation. Deux médecins agréés, spécialisé respectivement dans la chirurgie ligamentaire du genou et dans la chirurgie

Département de chirurgie

**Service d'orthopédie-
traumatologie**

T 027 603 90 00 Centrale
F 027 603 96 28

Dr Yvan Arlettaz

Médecin chef du service
T 027 603 96 64 Secrétariat
F 027 603 96 65

Dr Khalid Seghrouchni

Médecin adjoint
T 027 603 90 25 Secrétariat
F 027 603 96 65

Dr Philippe Zermatten

Médecin adjoint
T 027 603 96 61 Secrétariat
F 027 603 90 24

Dr Cédric Perez

Médecin adjoint
T 027 603 96 50 Secrétariat
F 027 603 96 65

Dr Olivier Siegrist

Médecin agréé
T 027 603 96 50 Secrétariat
F 027 603 96 65

Dr Ali Djahangiri

Médecin agréé
T 027 603 96 50 Secrétariat
F 027 603 96 65

arthroscopique de l'épaule, participe à l'activité du service en terme de consultations et d'activité opératoire à raison d'une semaine par mois.

En collaboration avec le service de gériatre, une unité de traumatologie de la personne âgée est en cours de développement.

2. Organisation des activités médicales au sein du Service

a. Introduction

De par la dispersion du service sur 2 sites principaux, des moyens de communication et des points fixes sont établis afin de permettre les échanges indispensables au bon fonctionnement du service.

b. Rapports du matin

Le rapport du matin à 7h30 se fait en vidéo-conférence entre le site de Sion et le site de Martigny durant lequel les cas de la nuit sont discutés, les radiographies des cas de traumatologie vues aux urgences présentées et les transferts intersites organisés.

c. Rapports de garde et de radiologie du soir :

A 16h15, le rapport de radiologie des cas de la journée (urgences, consultations et patients hospitalisés) est effectué en présence de tous les membres du service et d'un cadre du service de radiologie sur le site de Martigny. Un contact téléphonique avec les collègues du site de Sion permet de régler et d'anticiper les problèmes éventuels de la nuit. A la suite de ce rapport de radiologie, le planning opératoire du lendemain est préparé de telle manière à ce que l'opérateur responsable puisse annoncer quel cas sera enseigné à quel chef de clinique, chef de clinique adjoint ou assistant en fonction de la complexité du cas et de l'avancement de l'enseigné

3. Engagement des assistants

Les candidats à un poste d'assistant ou de chef de cliniques sont reçus et interviewés dans le cadre d'une commission d'engagement composée de tous les médecins cadres du service. Cette commission se réunit 1 fois par mois ou chaque deux mois en fonction des dossiers de candidatures éligibles. Durant cet entretien, le candidat présente ses intérêts et ses motivations pour la formation et le choix de l'institution. Nous lui présentons l'organisation du service. Ne sont engagés généralement que les candidats qui ont réussi leur examen de base de chirurgie ou qui sont en voie de le réussir et qui ont un point de chute dans un service universitaire.

Les chefs de cliniques adjoints sont engagés en général durant l'année qui précède leur examen final FMH. Ils sont en principe recommandés par un service universitaire dans le cadre d'un tournus de fin de formation.

Deux postes de médecins assistants sont réservés à des assistants en tournus du département de chirurgie ou dans le cadre d'une formation de médecin généraliste pour une période de 3 à 6 mois. Ces assistants sont engagés directement par le département de chirurgie générale.

4. Définition des objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage se font lors de l'engagement en fonction de l'expérience de chacun. Nous engageons principalement des assistants débutants qui devront s'adapter à l'organisation du service, apprendre à s'occuper du suivi des cas de traumatologie simple dans le cadre de la policlinique, prendre en charge les urgences simples durant le service de garde et de piquet, gérer les patients hospitalisés et les interventions simples sous surveillance. Ils participeront activement aux colloques de formation interne par la présentation d'article sous forme de Journal Club.

5. Gestion des incidents

L'établissement dispose d'un système d'annonce applicable à chaque département correspondant aux critères CIRS (Critical incidence Reporting System)

6. Evaluation et sélection des assistants en formation.

Lors d'entretiens formels basés sur les recommandations FMH (min CEX et DOPS www.iml.unibe.ch/Enseignement/Eval.en.milieu.de.travail), les candidats à la formation sont évalués 4 fois par an. Le logbook est utilisé permettant ainsi le suivi des entretiens d'évaluation. Selon leur progression et leur qualification ainsi qu'en fonction de leur plan de carrière établi en collaboration avec les services universitaires, nous définissons les objectifs de la période suivante. Nous établissons également une ébauche de plan de carrière pour les assistants souhaitant revenir dans notre service en qualité de chef de clinique après leur passage en milieu universitaire. Nous établissons également des recommandations ou des propositions de poursuite de formation à l'intention des chefs de service universitaire. Nous accueillons également des assistants qui ont déjà intégré un cycle de formation universitaire et qui, en tournus, rejoignent notre service dans l'optique d'une formation conjointe en accord avec les critères des milieux universitaires concernés.

7. Nombre de places de formation

Le service offre un plan de formation pour :

- Des assistants en formation pour le titre de spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur.
- Des assistants en formation pour le titre de spécialiste dans une autre discipline.

- Des chefs de clinique adjoint en formation pour le titre de spécialiste en chirurgie orthopédique.

Le nombre de places de formation est défini par le nombre de médecins cadres et chef de clinique FMH du service soit 6 places de formation spécifique en orthopédie traumatologie et 2 places de formation non spécifique.

8. Organisation de la formation pratique en traumatologie de l'appareil locomoteur

Le service des urgences est assuré par un service spécifique pour lequel le service d'orthopédie assure la fonction de consultant. En première ligne durant la journée, aussi bien sur le site de Sion que sur celui de Martigny, un assistant du service est appelable. Selon ses compétences, il règlera le problème soumis et suivra le patient dans le cadre de sa consultation à la polyclinique d'orthopédie sur le site de Martigny. Selon la pathologie, l'assistant consultant en réfèrera au chef de clinique ou chef de clinique adjoint préposé aux urgences. Un médecin cadre est désigné chaque jour pour superviser les urgences. Tous les cas et toutes les radiographies des urgences sont présentées lors de colloques du matin et du soir. Les corrections de prise en charge sont apportées si nécessaires. Les cas complexes sont discutés au sein du staff.

L'activité chirurgicale en traumatologie est assurée sur le site de Sion 24h/24 et sur le site de Martigny durant les jours ouvrable de 7h30 à 17h00. Les interventions sont effectuées par l'assistant qui a examiné le patient, le chef de clinique (-adjoint) et ou le médecin cadre en fonction de la complexité du cas. Plus de 90% des interventions de traumatologie sont enseignées. L'opérateur suit personnellement son patient dans le cadre de la polyclinique.

Les interventions d'urgences différées sont prises en charge sur le site de Martigny.

Un livret à l'intention des assistants est en cours d'élaboration avec comme but principal d'établir les guide lines des cas courants de traumatologie.

9. Organisation de la formation pratique en Orthopédie

La majorité des consultations d'orthopédie sont effectuées par les médecins cadres, les médecins consultants et les chefs de cliniques. Les assistants établissent le dossier médical des patients d'orthopédie hospitalisés et rendent un résumé préopératoire pour les interventions auxquelles ils assistent. L'enseignement chirurgical est prodigué en priorité aux chefs de clinique adjoint et pour les cas moins complexes aux assistants.

Les traitements orthopédiques sont enseignés d'un point de vue pratique pour les patients hospitalisés et d'un point de vue théorique lors de la présentation des cas sur dossier radiologiques lors du colloque de fin de journée. Un plâtrier engagé à 100% participe à l'enseignement de la confection des plâtres et des techniques d'immobilisation. Le service de physiothérapie et d'ergothérapie travaille en étroite collaboration avec le service sur les deux sites et participe activement aux grandes visites hebdomadaires.

Une après midi chaque trois semaine est consacrée à une consultation spécialisée du pied diabétique en collaboration avec les techniciens orthopédistes de la place.

10. Organisation de la formation pratique dans les sous spécialités

Chaque médecin cadre et médecin consultant du service possède un point fort dans un domaine particulier (prothétique de hanche et genou, chirurgie du pied, chirurgie septique, chirurgie ligamentaire du genou, chirurgie de l'épaule, traumatologie lourde).

Les assistants et chefs de clinique adjoint effectuent des tournus de 6 mois dans chacune de ces sous spécialités dans le but d'approfondir leurs connaissances dans le domaine. En fonction de l'intérêt et des compétences de chacun un second tournus dans une des sous spécialités peut être envisagé.

11. Organisation de la formation théorique et stages

Le colloque de formation postgraduée a lieu tous les mardis matins.

Chaque assistant ou chef de clinique adjoint en formation participe de plus à des cours organisés en interne (Journées Valaisannes de traumatologie) ou en externe (Cours AO, Cours Suisse de Traumatologie, Zimmer Institute, Cours DAL CHUV).

Chaque membre du service, y.c. compris les assistants, participe comme orateur ou auditeurs à des congrès nationaux et dans la mesure du possible internationaux.

Il est possible d'effectuer des expertises médicales en collaboration avec la clinique romande de réadaptation de la SUVA.

12. Recherche

Les médecins cadres du service attribuent au moins un travail de recherche annuel aux assistants et chefs de clinique adjoint en formation spécifique. Ces travaux de recherche font l'objet de publication et de présentation dans les congrès nationaux ou internationaux.

13. Relations interinstitutionnelles pour la formation

Nous évaluons au sein du service les jeunes assistants intéressés par la formation en orthopédie et traumatologie de l'appareil locomoteur. Suite à leur évaluation, nous les recommandons ou non pour la poursuite de leur formation en milieu universitaire ou non universitaire.

En parallèle, les services universitaires nous adressent en tournus les assistants ou jeunes chefs de clinique adjoint dans le but principal de compléter leur activité chirurgicale suite de quoi ils réintègrent le service envoyeur.

14. Définition des objectifs de formation

Année de formation	Activité de consultation	Activité chirurgicale	Activité hospitalière	Activité scientifique	Suivi de la formation
1 ^{ère} année	Suivis des urgences	AMO et lésions des tissus mous	Suivis des patients hospitalisés	Journal club	Examen de base de chirurgie Cours ATLS
2 ^{ème} année	Suivis des urgences	OS simples (chevilles, fémur proximal)	Suivis des patients hospitalisés	Participation à une étude (co-Auteur) Journée formation SSOT Congrès SSOT	Cours APO et stage en atelier orthopédique Cours Trauma Cours EBM
3 ^{ème} année	Suivis des urgences et nouveaux cas simples	Prothèses céphaliques. Enclouage. Plaque Fixateurs externes	Suivis des patients hospitalisés. Supervisions des stagiaires	Participation à une étude (co-Auteur) Journée formation SSOT Congrès SSOT	radioprotection. Examen voies d'abord Expertise 1 Cours expertise
4 ^{ème} année	Suivis des urgences et nouveaux cas simples	Fractures complexes extrarticulaires Arthroscopie genou et épaule. Chirurgie du pied	Suivis des patients hospitalisés. Supervisions des stagiaires	Participation à une étude (co-Auteur) Journée formation SSOT Congrès SSOT	Expertise 2 Cours GCP et EBM Examen Tumeur Examen Orthopédie pédiatrique
5 ^{ème} année	Suivis des urgences et nouveaux cas plus complexes	Chirurgie prothétique primaire hanche et genou Ostéotomies. Arthrodèse LCA	Suivis des patients hospitalisés. Supervisions des stagiaires	Gestion d'une étude (Auteur principal) Journée formation SSOT Congrès SSOT	Publication scientifique Poster ou présentation SSOT Expertise3 Examen FMH